

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 22 (1934)

**Heft:** 441

**Artikel:** Le droit de vote aux femmes turques

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-261726>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

## DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpfer

## ADMINISTRATION

Mme MICOL, 14, rue Michel-Li-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

## ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.— La ligne ou son espace :

ÉTRANGER..... 8.— 40 centimes

Le numéro..... 0.25 Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. A partir du Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le renouvellement de l'année en cours.

## ANNONCES

De nos jours, les grandes portes qui donnent accès à une vie utile et mémorable ne roulent plus sur leurs gonds avec le même fracas qu'autrefois. Elles sont peut-être moins monumentales, mais leur nombre est plus grand, et elles s'ouvrent sur des sentiers plus silencieux parce qu'ils mènent plus loin.

Maurice MAETERLINK.

## IN MEMORIAM

Mme Chaponnière-Chaix  
1850-1934

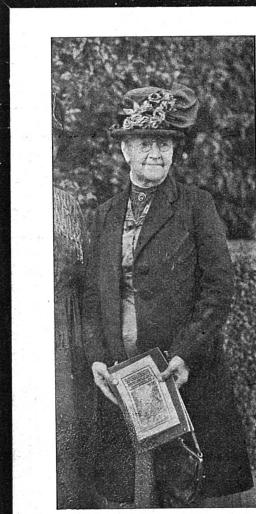
Quand cela sera mon tour de partir, vous écrivez vous-même un article sur moi, parce que vous saurez le faire comme je l'aurais aimé...»

Cette demande, elle me l'avait adressée au cours d'une de ces longues conversations que nous avions, quand, la mort fauchant les unes après les autres de ces femmes d'élite qui furent les initiatrices de notre mouvement en Suisse, j'allais lui demander renseignements et détails pour mieux évoquer leur mémoire. Si donc maintenant, le cœur encore plus lourd de tristesse devant ce nouveau départ qui ravive un deuil toujours présent, je viens tenter de dire dans notre *Mouvement* ce que fut Mme Chaponnière pour nous, pour ses collaboratrices, pour notre féminisme à Genève, en Suisse, et dans les vastes champs internationaux, c'est pour déferler à ce désir témoignant d'une si affectueuse confiance, et en m'efforçant de le dire comme elle-même l'eût voulu.

« Une belle vie est un don de Dieu », a-t-elle dit souvent, citant, comme on l'a rappelé l'autre jour à son service funèbre, une parole de Charles Wagner. Et elle eut une longue belle vie. Non par exemple, certes, de soucis, de chagrin ou de deuils, puisque même ayant d'avoit atteint l'âge de trente ans, elle était veuve sans enfants, et que, nous quittant maintenant à quatre-vingt-quatre ans sonnés, elle restait presque solitaire de toute une génération; mais parce qu'elle sut se faire une vie active, utile, riche d'intérêts altruistes et d'amitiés, une vie inspirée d'un souffle d'inébranlable optimisme, établie sur des convictions intimes profondes, dirigée par une volonté très ferme, qui ne lui permettait ni faiblesses ni concessions hors du chemin qu'elle s'était elle-même tracé, une vie claire, nette, en ligne droite, sans à coups ni flottements, et dont les différentes étapes furent toujours en harmonie avec ses goûts. Gene-

voise fervente, patriote attachée à toutes les traditions du milieu scientifique, austère, et probe auquel elle appartenait, elle eut la joie de travailler pour la chose publique morale et matérielle par le moyen des organisations qu'elle créa ou dirigea; Suissesse admirant profondément l'idée confédérale, elle coopéra étroitement des années durant avec toute l'élite féminine de son pays; esprit ouvert et compréhensif de l'utilité de la collaboration internationale, elle servit ce principe au Conseil International des Femmes comme au Comité International de la Croix-Rouge. Féministe convaincue de la valeur et de la dignité de la personnalité féminine, elle défendit cette idée comme l'un de nos chefs; toujours prête à une loyale collaboration masculine, elle la rencontra fréquemment; intellectuelle aux goûts historiques et politiques, elle participa aux grandes luttes d'idées pour le Code civil suisse, pour le Code pénal fédéral, pour le vote des femmes, pour les salaires féminins, pour la fermeture des maisons de tolérance, sur la neutralité de la Suisse, sur son adhésion à la S. d. N.; en bref, sur les brûlants problèmes de l'heure que pose forcément toute présidence nationale, toute collaboration à un organisme international. Femme pratique, organisatrice remarquable, elle trouva dans son activité sociale l'application de ces qualités; amie bienveillante, accueillante, cœur chaleureux, elle noua et conserva les affections les plus dévouées, et jusqu'à la fin eut la joie d'être le centre familial pour ses nombreux neveux et nièces, dont quelques-uns étaient comme ses enfants. Combiné de femmes, combien d'hommes, ont eu le privilège d'une vie si pleine, si équilibrée, si complète en un mot? ...

Il faudrait beaucoup plus de place que celle dont nous disposons pour rappeler ici toutes les phases de l'activité de Mme Chaponnière. Car cette activité, elle la commença dès son veuvage, c'est-à-dire très jeune, et comme à cette époque-là il n'y avait guère de travail social ouvert aux femmes en dehors des organisations religieuses, elle entra à Paris à la Maison des Diaconesses de Reuilly, aux divers services de laquelle elle se consacra près de quinze ans, dirigeant notamment une école de garçons à Versailles et une prison de fem-



Cliché Mouvement Féministe  
Mme CHAPONNIÈRE-CHAIX  
lors du 1<sup>er</sup> Congrès des Intérêts féminins.  
(Berne, 1921)

mes à Doullens (Somme). Que de fois lui avons-nous fait raconter les souvenirs si caractéristiques et saisissants de ses expériences morales et sociales dans ce milieu attristant, où, pour échapper à la dépression intellectuelle inévitable, elle s'attela de toute sa magnifique énergie à étudier le grec! Fatalement, entraînée par son ardeur, elle dépassa ses forces, tomba malade, revint à Genève, ou plus exactement à Céligny, où elle posséda un chalet à flanc de coteau, face au lac. Mais elle était bien trop active, bien trop dé sireuse de se rendre utile, on avait trop grand

8.000 fr. des conjoints travaillant tous deux dans une administration publique (ce qui va conduire fatallement à l'élimination des femmes maries, déjà menacées par la loi dite chrétienne-sociale de M. Berra, et par l'une des innombrables initiatives populaires que lancent à jet continu nos concitoyens en fièvre).

L'indignation est vive, et on le comprend. Qu'il soit clair comme le jour que socialistes, radicaux et conservateur au pouvoir se soient unis pour faire porter aux femmes le plus lourd poids des économies, parce qu'elles ne sont pas électriques, c'est ce que personne ne nie. Personne ne nie plus que des sacrifices sont nécessaires, et que les fonctionnaires doivent en faire leur part, mais est-il chevaleresque, équitable, généreux, d'imposer la forte proportion de ces sacrifices à l'élément économique et politiquement faible? et comment un gouvernement socialiste peut-il se prétendre encore le défenseur des petits quand il attaque des femmes qui ne peuvent se défendre?...

Il va bien de soi que les femmes si odieusement infériorisées (d'après le projet d'échelle des traitements à l'étude au moment où nous écrivons ces lignes, la différence de gain entre hommes et femmes, pour le même poste, atteindrait jusqu'à 1200 fr., alors qu'en 1919, avant l'adoption de la loi d'égalité, elle n'était que de 350 francs!) sont révoltées. Mais que peuvent-elles sans bulletin de vote? et, par conséquent, sans influence sur le gouvernement auteur du projet, sur le Grand Conseil auquel il va être soumis, sur les députés membres de la Commission de budget? sans influence non plus sur la presse, qui, dans sa majorité, refuse leurs communiqués et leurs articles, et par conséquent sur l'opinion publique? L'affiche? Elles en ont usé; mais la plus rocambolesque histoire, machinée par le

besoin de ses capacités, pour qu'elle pût se contenter de surveiller ses vendanges! et bien vite l'Union des Femmes de Genève, fondée depuis peu de temps, sur l'initiative de Dr. Harriet Clisby, réclama son concours et fit d'elle sa présidente. Avec Mme Camille Vidart, Emilie Lasserre, Mathilde Albert, Marie Brechbühl, Mme Marie Goegg, Cuénod-Lombard, elle fit partie de cette « première équipe », si on peut l'appeler ainsi, de féministes genevoises, auxquelles notre mouvement doit tant d'initiatives, d'idées nouvelles, de réalisations pratiques pour améliorer la situation de la femme.

Dès 1896, cette activité cantonale s'élargit dans le domaine suisse, du fait du 1<sup>er</sup> Congrès des Intérêts féminins organisés à Genève à l'occasion de l'Exposition nationale, du Comité d'organisation duquel Mme Chaponnière fut secrétaire, — alors que, vingt-cinq ans plus tard, en 1921, elle présida le II<sup>me</sup> Congrès du même nom à Berne! — et où se nouèrent les relations entre femmes suisses qui vont permettre en 1899 la fondation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines. Mme Chaponnière, représentant en cette occasion l'Union des Femmes de Genève, entra ainsi en contact direct et constant avec les chefs de notre mouvement à Berne, à Zurich, à Lausanne, à Neuchâtel, et notamment avec celles que l'on appelait « les dames de la Weggihle », Mme Pieczynska, et surtout Mme Hélène de Mulin, à laquelle une amitié profonde, inspirée par une admiration sans réserve pour cette personnalité de race et d'austérité spirituelle, va l'unir désormais. Quand, en 1904, la présidence de l'Alliance revient, selon le rythme encore en vigueur de nos jours, à la Suisse romande, c'est Mme Chaponnière qui prend la direction de notre Conseil national des femmes suisses; et je crois bien que, de toutes ses activités, de toutes ses créations, de tout ce qu'elle a orienté ou dirigé, c'est à l'Alliance qu'est restée attachée la plus grande partie de son cœur. « Ce travail-là, c'est ma passion », m'a-t-elle dit un jour, et l'on verra plus loin que, dans le message qu'elle envoyait à l'Assemblée siégeant à Genève, il y a deux mois, elle déclarait que les vingt-deux années consacrées à travailler pour l'Alliance ont été les plus heu

Courrier de Genève pour dérober une facture d'imprimeur et diffamer les auteurs d'un placard répondant aux propositions chrétiennes sociales de remplacer la main-d'œuvre féminine « partout où c'est possible » par la main-d'œuvre masculine, leur a prouvé la valeur des procédés électoraux en vigueur chez nos adversaires. Le meeting? qui y vient en plus des intéressés? La pétition? elle va au panier. La démarche personnelle? le siège de nos législateurs est fait...

En vérité, l'on voudrait prouver l'urgence nécessaire pour les femmes d'obtenir leur bulletin de vote que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Ce serait presque à dire Merci pour cette propagande gratuite, — si tout ceci n'était si profondément humiliant. Humiliant pour les femmes qui voient leur travail sous-estimé et rabâché, par la basse contrevaluer à laquelle on l'estime; humiliant pour des hommes qui ne savent pas trouver d'autres moyens pour sauver la République que de faire payer aux femmes leur minorité politique.

E. Go.

## Questions d'éducation

Parmi les nouvelles pédagogiques des divers pays, nous relevons le fait que le gouvernement national-socialiste d'Allemagne tend au désencombrement des Universités. Comme l'idéologie du national-socialisme-socialisme reconnaît la valeur du travail manuel, il poussé vers les lycées est déjà enrayé. Les autorités du Reich ont limité à 15.000 le nombre des bacheliers auxquels on

<sup>1</sup> D'après les « Bulletins » du Bureau International d'Education, 44, rue des Maréchaux, Genève.

## AVIS IMPORTANT

**Nos abonnés trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux No 1. 943. Nous prions instamment tous ceux dont l'abonnement sera échu au 31 décembre prochain de bien vouloir se servir de ce bulletin pour régler dans un bureau de poste le montant de leur abonnement pour 1935 (prix: 5 fr. le prix réel de revient: 6 fr.).**

**Ceux de nos abonnés qui ont déjà bien voulu effectuer ce versement sans attendre la parution de ce numéro sont priés de ne pas se considérer comme visés par le présent avis. Et tous ceux qui, à ce versement, voudront bien ajouter, en cadeau de Noël, un petit supplément qui nous aidera à boucler nos comptes de fin d'année et à parer aux pertes inévitables d'abonnés, sont assurés dès maintenant de la chaude reconnaissance du MOUVEMENT FÉMINISTE**

## Le droit de vote aux femmes turques

Déjà en possession du suffrage municipal, — on sait qu'une conseillère municipale d'Istanbul habite la maison où vécurent les Désenchantés de Loti! — les femmes turques viennent d'obtenir leurs droits politiques. Ceux-ci étaient, nous dit-on, inscrits dans la Constitution, mais la loi d'application vient tout juste d'être votée maintenant.

Ce sont donc des citoyennes responsables et égales aux hommes qui recevront, le printemps prochain, sur les rives du Bosphore, les mineures, incapables de discernement, que sont les femmes de l'Helvétie.

## Haro sur les femmes

Les meilleures féministes genevoises ont été, cette dernière quinzaine, en pleine agitation, du fait de l'assaut donné aux salaires féminins par le projet gouvernemental d'économies. Ce projet, nous l'avons dit dans notre précédent numéro, mais estimons utile de le répéter ici, prévoit une économie de 2 millions à réaliser sur les traitements des fonctionnaires, au moyen de: a) une réduction générale des traitements versés au personnel féminin, en dérogation au principe de l'égalité de salaires admis depuis quinze ans, 560.000 fr. devant être trouvés de la sorte sur le compte d'environ 600 femmes; b) une retenue de 10% (que l'on remarque la différence du procédé) sur les traitements du personnel masculin, en tenant compte des charges de famille (et pourquoi n'en pas tenir compte pour les femmes aussi?...); c) par une retenue de 100.000 fr. à opérer sur les salaires dépassant globalement